

Le mot du président

Tous à la manœuvre !

Face à la position dominante des ports du Nord de l'Europe, la France n'a pas su faire émerger de grand port sur son littoral. Malgré sa position géographique stratégique sur la Méditerranée, Marseille est loin de la performance de Rotterdam, Anvers, Hambourg, Bremerhaven, et du leader français Haropa, le port du Grand Paris regroupant Le Havre, Rouen et Paris. Sans oublier plus près de nous, Gênes.

Le développement et le rayonnement d'une ville maritime passe par le développement de son port ; c'est une loi historique et intangible des cités florissantes, de la Venise d'hier à la Chine d'aujourd'hui.

Il est étonnant que l'on ne parle jamais de nos ports quand on se plaint du déficit commercial français ou de la compétitivité de notre pays.

Est-ce grave, docteur ? Oui, un peu. Toutes les grandes économies du monde, toutes les capitales économiques mondiales, celles qui réussissent à exporter une part conséquente de leurs productions disposent d'un port puissant.

A notre échelle et pour notre périmètre – le Bassin méditerranéen – nous devons tout mettre en œuvre pour que notre outil portuaire de Brégaillon soit encore davantage au service du développement économique de l'agglomération toulonnaise, du département, de la région. Certes, des choses ont été faites mais il y a encore un beau potentiel.

Car nous avons des atouts : le Technopole de la Mer, le Pôle Mer Méditerranée, l'IFREMER, le bassin océanique First, Orange Marine, la société CNIM, Envisan et bientôt le CNRS pour les acteurs engagés dans la recherche et l'innovation. Sans oublier le trafic portuaire animé par la CCI du Var avec l'appui des agences maritimes et des croisiéristes.

La question des ports et de leur développement dépasse toutefois le cadre des seules autorités portuaires. On ne doit pas se limiter à des réflexions sur les docks mais plancher sur les infrastructures – notamment logistiques – et avoir une réelle volonté politique. Bref, avoir une stratégie globale et concertée pour définir un cap et le tenir.

Gabriel De Pasquale
Président de l'ADETO



Printemps des entreprises 2015: comment se regrouper pour mieux acheter ?

Avec le dernier Printemps des Entreprises devenu un temps fort pour le pôle d'activités de Toulon Ouest et qui a fêté ses 15 ans en 2015, l'ADETO n'a pas failli à la tradition. Le programme de la journée du 21 mai s'est déroulé suivant 3 thématiques chères à l'ADETO : les jeunes, l'emploi et l'exposé d'un thème présentant un intérêt pour le développement des entreprises et du territoire.

Il s'agissait en l'occurrence de la mutualisation des achats.

Les intervenants et témoins ont répondu à la question : Comment se regrouper pour mieux acheter ?

Si les chefs d'entreprise ont peu de marge de manœuvre pour faire bouger l'Economie du pays avec un grand E, prendre des mesures pour faire des économies au sein de leurs entreprises dépend d'eux et d'eux seuls. Et il n'y en a pas de petites... (Rendez-vous en pages 4 & 5)



Bienvenue !

Au cours des dernières semaines, de nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur confiance :

- FORMAVAR
- RBS EUROPDISTRIBUTION
- BEXTER
- G.H.D.
- BISCUITERIE NAVARRO
- HÔTEL ILE ROUSSE
- DELTACOM

A noter sur vos agendas :

28 septembre : Déjeuner de l'Adeto Business Club

L'été étant passé, il sera temps de renouer avec les bonnes vieilles habitudes. Le prochain repas de l'ADETO Business Club est programmé le 28 septembre. Un moment de convivialité pour rencontrer d'autres chefs d'entreprise et partager de l'information.

Inscription sur le site de l'ADETO
www.adeto.fr

adeto

NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Rédaction :
Sylvie Vernier

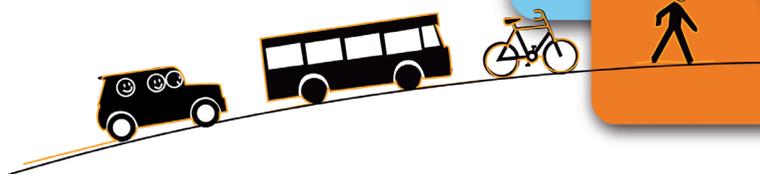
Conception Edition : SIRA - 04 94 74 00 09

Impression : 2300 exemplaires

De tout un peu...

ADETO MOBILITÉ

Plan de Déplacements et Sécurité Durables des Entreprises de Toulon-Ouest



■ Un pique-nique convivial pour les covoitureurs

Le collectif du PDIE ADETO Mobilité a organisé le vendredi 5 juin une rencontre pour informer les candidats au covoiturage et leur permettre de s'organiser entre eux.

Depuis 2013, l'ADETO anime un Plan de Déplacements Inter-Entreprises pour favoriser le développement de nouvelles pratiques de déplacement. Dans la mesure où l'adaptation de l'offre en transport publics urbains (Réseau Mistral) et interurbain (Var Lib) va nécessiter des étapes de validations financières et politiques, certaines pistes comme le covoiturage peuvent être mise en place sans délai.

Cette action est proposée pour préparer l'arrivée du Schéma Départemental du Covoiturage conduit par le Conseil départemental du Var, la CAD (Communauté d'Agglomération de Draguignan), la CAVEM (Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée), l'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, la CCI du Var, et les associations ou employeurs ayant initié une démarche de PDE.

Le projet englobe trois aspects : le volet opérationnel, avec l'aménagement des aires de covoiturage, le volet création de la plateforme en ligne et le volet marketing et animation.

ADETO MOBILITÉ, le Plan de Déplacements Inter-Entreprises lancé en septembre 2013 par l'ADETO en partenariat avec la Région PACA, la CARSAT-SE, Toulon Provence Méditerranée, le Conseil départemental du Var, la CCI du Var, les villes de La Seyne-sur-Mer, Ollioules et Six-Fours-les-Plages, propose aux Employeurs de Toulon Ouest* de travailler sur les conditions de déplacements de leurs salariés. Ce plan a donné lieu à un diagnostic et à un plan d'actions qui est en cours de déploiement depuis 2015. Parmi 36 mesures, 12 considérées prioritaires sont en cours de déploiement.

*DCNS, CNIM, Auchan, E.Leclerc, CCIV, Minotopia, Var Aménagement Développement, Audat, Ville de La Seyne-sur-Mer, Ville d'Ollioules, Ville de Six-fours-les-Plages, Provelec Sud, Direction des Finances Publiques du Var, Ibis, Boulangerie Paul.

■ Verbalisation en vue

Lors de la dernière réunion avec les maires, le stationnement anarchique de véhicules sur la voirie des rues de La Seyne-sur-Mer et Saint-Mandrier a été dénoncé.

L'ADETO a fait un mail à toutes les entreprises riveraines pour signaler ce problème. Des papillons de rappel à la sécurité ont été déposés



sur les pare-brises. Sans grand résultat. L'ADETO rappelle qu'il existe à proximité un grand parking à disposition des salariés des entreprises au bout de la rue de Saint-Mandrier.

Des plaintes étant émises régulièrement, la prochaine étape sera celle de la verbalisation par les forces de l'ordre. Il est dommage d'en arriver là mais : « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin, elle se casse »...





■ Tournoi de foot inter-entreprises

C'était le 5 juin au stade Fernand Sastre de Six-Fours. Le tournoi a débuté à 13h30 et il a réuni 8 équipes. Chacune était là pour défendre les couleurs de son entreprise mais dans la bonne humeur et avec l'envie de passer un bon moment.

L'équipe de Véolia est arrivée en 3^e place et l'équipe CNIM s'est inclinée devant celle de l'Hypermarché E.Leclerc. Bravo aux vainqueurs et merci à tous d'avoir participé !

■ Départ / Arrivée : du changement à l'ADETO

Après avoir passé plus de 10 ans à l'ADETO en tant que coordonnatrice, Pascale Tronel vient de quitter ses fonctions pour rejoindre son mari à l'étranger. Nous la remercions pour son implication et sa ténacité dans le suivi de tous les dossiers et projets initiés durant cette période, et ils sont nombreux ! Nous lui souhaitons plein de bonnes choses pour sa nouvelle vie.

Sabine Larrodé, déjà fortement impliquée dans la vie économique du pôle d'activités de Toulon Ouest, la remplace depuis début juillet. Diplômée en Hôtellerie Restauration, cette dernière a dirigé durant 18 ans et jusqu'à fin mai l'hôtel Grill Campanile de Toulon Six-Fours.

Elle a donc une bonne connaissance du monde de l'entreprise et de la gestion d'un centre de profit. Mais elle connaît également bien l'ADETO : en tant qu'adhérente d'abord et, depuis près de 3 ans, en tant que membre du Conseil d'administration. Elle

participait aussi au comité de rédaction d'ADETO News et à la commission animation.

Il lui est apparu évident de proposer sa candidature compte tenu de son attachement à l'ADETO, d'une part et parce qu'elle envisageait depuis quelques temps d'orienter différemment sa carrière, d'autre part.

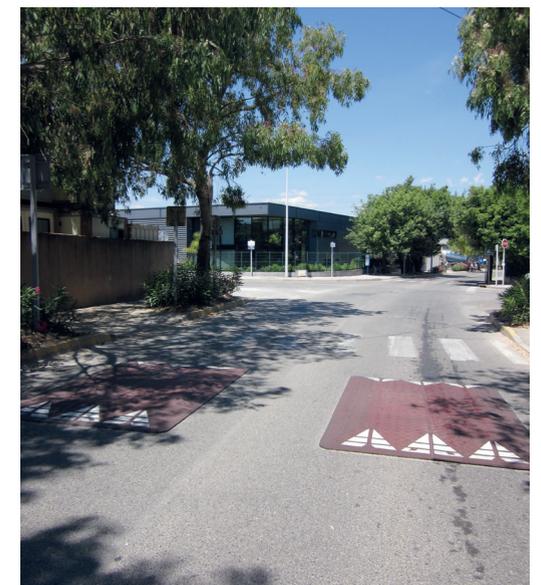
La coordination d'une association de chefs d'entreprise va lui permettre de continuer à intervenir dans un univers économique qu'elle connaît bien tout en se mettant au service du développement des entreprises et du territoire d'un point de vue opérationnel. Désormais, Sabine Larrodé va coordonner de l'intérieur les actions et projets de l'ADETO entre les pouvoirs publics, les entreprises et nos partenaires en concertation avec le président et le conseil d'administration. Laure Rossoglio continue pour sa part à assurer l'animation du PDIE et des actions environnementales.



■ Collecte élargie pour Indus'trions 2015

Comme chaque année, dans le cadre de l'opération Indus'trions, une collecte sera organisée sur le parking de l'ADETO en partenariat avec Véolia et Orédui. Elle aura lieu le 16 octobre de 7h à 13h. Les entreprises peuvent venir déposer le bois en mélange, les archives et les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Mais, cette année, la collecte va également concerner les déchets dangereux, à savoir : solvants, acides (sauf acide picrique qui est explosif), piles et batteries (sauf lithium), ampoules et tubes fluorescents, aérosols, huiles et graisses, colles et mastics, pots de peinture (vides et pleins). Un chimiste sera présent durant le temps de la collecte.



■ Le carrefour Négadoux La Valette se refait une beauté sécurité

Malgré des travaux de signalétique effectués en 2014, le carrefour du chemin des Négadoux et de la rue de La Valette ne donne pas satisfaction en termes de sécurité routière, le marquage au sol du Stop ne tient pas. TPM a donc décidé d'opérer de nouvelles modifications en installant des ralentisseurs et un système de marquage du Stop plus pérenne. Les travaux ont débuté en juin. Cet endroit étant néanmoins très fréquenté, la prudence reste de mise.

Comment se regrouper pour mieux

La conférence dédiée à la mutualisation des achats était animée par Bernard Maury. Sont intervenus Christophe Chauvin, 2^e vice-président et François Ollivier, membre du conseil d'administration de l'ADETO ainsi que les représentants des prestataires sélectionnés par l'ADETO.

Aujourd'hui, une quarantaine de sociétés interviennent en France sur le marché de la mutualisation et des achats groupés ; cette tendance est apparue après la crise de 2008. Les entreprises font la chasse aux frais généraux pour maintenir leur marge sinon l'augmenter. Même certaines collectivités locales s'y sont mises...

Une démarche volontariste

Se regrouper pour mieux acheter est une démarche volontariste initiée par l'ADETO voici 4 ans pour répondre à une problématique bien précise et qui n'était pas en lien direct avec la crise.

En effet, les collectivités locales ayant annoncé qu'elles se désengageaient de la collecte des déchets industriels, l'ADETO a lancé un appel d'offres auprès de plusieurs presta-

taires afin de pallier cette défection et assurer une continuité de service auprès des entreprises du parc d'activités.

C'est ainsi qu'est née la démarche de mutualisation des achats, les membres du conseil d'administration ayant pris conscience qu'il existait un intérêt financier pour les adhérents et futurs adhérents à se regrouper pour mieux acheter un service.

« Nous avons décidé d'étendre à d'autres services et, notamment à ceux qui avait un caractère obligatoire. C'est ainsi que les contrôles périodiques et la sécurité incendie ont été ajoutés puis la fourniture de gaz et les fournitures de bureau », explique Christophe Chauvin. Très vite, il est apparu que la cotisation d'adhésion de 200€ demandée aux entreprises était largement amortie dès lors qu'elles s'engageaient dans la démarche d'achats mutualisés.

Une démarche pleine d'intérêts

La démarche d'achats groupés est en place dans les grands groupes depuis longtemps. Elle se développe désormais dans les TPE et PME. « Tout le monde réexamine ses postes de coûts. Pour le chef d'entreprise, elle constitue un gain de temps car il n'a pas à réaliser plusieurs appels d'offre pour une prestation donnée. C'est aussi et surtout un gain financier qui peut aller pour certains postes d'achat jusqu'à une économie de 50%. L'implication de l'ADETO dans le processus de sélection des prestataires est une garantie pour ses adhérents », souligne François Ollivier.

Une démarche partenariale

Michel Bortoluzzi de **Bureau Veritas** rappelle que le partenariat noué avec l'ADETO est entré dans sa 4^e année. Au bout de deux ans, il y a eu renégociation. La mise en place n'a pas été facile car nous n'avions pas pris en compte la démarche commerciale. Depuis deux ans, nous sommes repartis sur des bases pérennes avec une tarification allant jusqu'à 50 % en

moins pour les adhérents. Après chaque intervention, le contrôleur remet à l'entreprise les certificats qui vont lui permettre de bénéficier de conditions tarifaires plus avantageuses auprès de son assureur. De plus, par le biais des contrôles obligatoires, nous sommes dans une démarche de conseil ».

Pour Laurent Breissand de **Veolia** : « c'est un partenariat plein de sens qui a vu le jour avec l'ADETO suite au désengagement des collectivités locales ; la mutualisation de la collecte des déchets permet effectivement d'accéder à des coûts intéressants mais elle a aussi un impact environnemental positif. Aujourd'hui, 88 entreprises utilisent ce service et 770 tonnes de déchets industriels ont été collectées en 2014. C'est un résultat intéressant mais à poursuivre : plus nous collecterons plus les tarifs baisseront. Nous réalisons par ailleurs deux opérations par an avec l'ADETO : Indus'trions en octobre et la journée « portes ouvertes » du centre de tri afin de sensibiliser les entreprises à la problématique du déchet et du tri. »

Le partenariat entre **Emalec** – spécialisée dans la protection incendie et le désenfumage – et l'ADETO a débuté en octobre 2014. « Quand on se présente de la part de l'ADETO, le chef d'entreprise nous écoute plus volontiers », remarque Nicolas Guerdin. « Le delta prix par rapport à la concurrence est de 20 à 50 %. Le prix d'entretien d'un extincteur va être de 2,40€ au lieu de 10 à 15€. La question du tarif étant réglée à l'avance, on parle surtout de service ». Mais le prix n'est pas tout : « c'est pourquoi le travail de l'ADETO au moment de la sélection est important. Le service après-vente, la qualité de service, le conseil jouent un grand rôle », estime Nicolas Guerdin.

Eon, premier importateur de gaz naturel en Europe est distribué dans le Var par Fuel 83. « Le partenariat noué avec l'ADETO depuis juin



Michel Bortoluzzi, Bureau Veritas | Laurent Breissand, Veolia | Cyrielle Terrier, Eon | Patrick FIOL, PF Bureautique | Nicolas GUERDIN, Emalec



acheter ?

2014 est un peu spécifique dans la mesure où seulement 10% des entreprises du pôle de Toulon Ouest sont reliés au gaz naturel », explique Cyrielle Terrier. « Une première offre leur a été adressée par courrier, une relance va être faite par téléphone en septembre. Au final, le client va constater une baisse de 15 à 20 % sur sa facture de gaz. Nous avons prévu d'élargir notre offre à l'électricité. En effet, la fin des tarifs jaunes et verts pour les entreprises est prévue pour début 2016 avec un basculement vers l'offre de marché ; les entreprises devront prendre une décision pour leur contrat de fourniture d'ici le 1er juillet 2016 ».

« Le partenariat avec **PF Bureautique - Calipage** est récent également. La consultation a été faite sur la base d'une sélection de produits de marque facilement repérables et comparables », témoigne Patrick FIOL. « Dans

un système de mutualisation des achats comme celui-ci, on ne travaille plus selon une logique de promotions ponctuelles mais de prix bas constants. Par ailleurs, il ne faut pas minimiser le bénéfice environnemental de la mutualisation. Si on livre 30 clients au lieu de 10 sur une même zone géographique, c'est mieux pour tout le monde et pour la planète. L'aspect environnemental est d'ailleurs pris en compte par l'ADETO lors de la négociation avec les prestataires ».

La force des partenariats mis en place par l'ADETO c'est le retour mutuel des échanges qui permet plus de performance. « **Un prestataire qui ne joue pas le jeu se pénalise lui-même. L'ADETO a besoin d'avoir un retour sur les démarches faites par les prestataires envers les entreprises adhérentes** », conclut Christophe Chauvin.

L'ADETO donne des ailes :

- Formation et professionnalisation

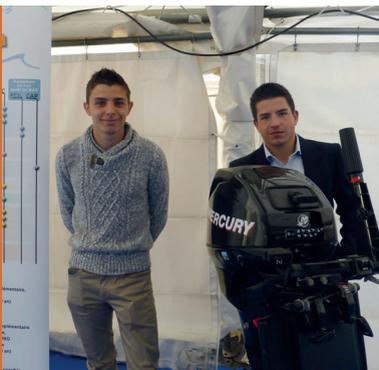
Convaincue de l'intérêt de créer du lien entre le monde de l'entreprise et les jeunes, l'ADETO organisait chaque année un concours avec projets à présenter devant un jury de professionnels. Pour ce 15^e Printemps des Entreprises, il a été décidé de faire découvrir de nouvelles filières de formation professionnalisante en lien avec des secteurs d'activités à fort potentiel régional.

Deux établissements ont été sélectionnés : le **lycée professionnel de la Coudoulière** (Six-Fours-Les-Plages) et le **lycée professionnel Cisson** (Toulon).

Les filières de formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) du Lycée de la Coudoulière : Moteurs hors-bord et Véhicules Nautiques Motorisés (jet-ski) ont été présentées aux chefs d'entreprise par deux élèves. Ces formations se déroulent en 1 an après le bac et regroupent 10 jeunes chacune.

Le Lycée Cisson a, quant à lui, mis en avant deux formations initiales en Bac Professionnel, à savoir : Mécanique des véhicules (MVA) et Moto (maintenance des véhicules option motocycles).

Le public a pu apprécier la motivation de ces jeunes et le fort partenariat mis en place tant avec les entreprises qu'avec les marques opérant dans ces différents secteurs d'activité.



- Cap sur l'emploi

Comme chaque année, en partenariat avec Pôle emploi, le Printemps des entreprises a été l'occasion de mettre en relation des employeurs de la zone d'activités et des candidats dans le cadre du Café de l'emploi. Après présélection des candidats par Pôle Emploi, les entretiens de recrutement se sont déroulés à partir de 14h. Pour cette édition 2015, 7 entreprises de Toulon-Ouest avaient émis des besoins en recrutement. Sur les 100 demandeurs d'emplois invités, 85 étaient présents. Le flux des candidats a été géré en amont par les conseillers Pôle Emploi et orienté vers les postes ad hoc ce qui a permis aux employeurs de recevoir la totalité des candidats présents. Un questionnaire de satisfaction a été remis à chaque employeur. Le format de la manifestation a répondu aux attentes et a permis des échanges de proximité et des conseils personnalisés. Satisfaits de cette méthode de « job dating », les employeurs sont partants pour 2016.



Étaient également partenaires du Printemps des entreprises : **l'US Seynoise et le groupe Gemy**, distributeur Peugeot dans le Var et notamment présent à La Seyne-sur-Mer. Son responsable s'est engagé à consentir des conditions tarifaires préférentielles aux adhérents de l'ADETO.



PRISE DIRECTE...

ADETO News : Comment se déroule le référencement d'un partenaire dans le cadre de la mutualisation ?



Christophe Chauvin, 2^e vice-président :

« Le processus de mutualisation mis en place par l'ADETO est à la fois simple et transparent. L'équipe établit un cahier des charges qui est diffusé aux prestataires pressentis. Chaque

prestataire intéressé par l'appel d'offres est reçu individuellement. Après étude des réponses l'ADETO prend sa décision. Le candidat retenu bénéficie d'un appui de l'ADETO pour sa prise de contact avec les adhérents et notamment d'un courrier d'introduction. L'ADETO a pour objectif de négocier des prix les plus intéressants possible mais exige aussi un engagement sur la qualité et la fiabilité. Elle privilégie bien sûr les partenaires implantés sur le pôle d'activités mais ne peut contraindre une entreprise à répondre. Si l'effort de tarification n'est pas jugé assez probant, on élargit alors le périmètre géographique jusqu'à ce qu'un partenaire ad-hoc soit trouvé. L'ADETO a un rôle d'intermédiation avec les prestataires potentiels et négocie les meilleures conditions au profit de ses adhérents. »

ADETO News : Pourquoi rentrer dans un processus de mutualisation des achats ?



François Ollivier, membre du CA :

« En tant que patron d'une enseigne de distribution et commerçant indépendant, je suis habitué à me grouper avec d'autres pour mieux acheter et donc mieux vendre », explique François Ollivier,

Président du centre Leclerc de La Seyne.

« Dans le cadre de l'ADETO, nous sommes tous dans le même cas de figure. Les chefs d'entreprise qui composent l'association sont des indépendants et chacun a intérêt à réduire ses frais généraux. Plus les adhérents seront nombreux, plus ils souscriront à la démarche de mutualisation, plus nous pourrions intéresser des partenaires et négocier des tarifs intéressants auprès d'eux. De la TPE à la grosse PME, chacun bénéficie des mêmes conditions. Et dans cette logique, les plus gros mettent à disposition des plus petits leur capacité d'achats. L'ADETO réfléchit à d'autres mutualisations. Elle est bien évidemment ouverte aux suggestions des adhérents pour en faire évoluer le catalogue. On pense à la collecte des cartouches d'encre vides, à l'électricité, aux ampoules LED. On pense aussi à des prestations pouvant bénéficier aux salariés des adhérents : contrôles techniques des véhicules personnels, par exemple ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

La responsabilité personnelle du dirigeant d'une société peut être engagée s'il a trompé volontairement un fournisseur sur la solvabilité de la société

La défaillance d'une société à l'égard d'un fournisseur n'engage pas la responsabilité de son dirigeant si son attitude s'inscrit dans le cadre des relations commerciales normales de négociation de contrats, en conformité avec l'objet social. Dès lors, le créancier ne peut diriger son action en recouvrement qu'à l'encontre de la société débitrice, avec le risque de se heurter à son insolvabilité.

Toutefois, on sait qu'un dirigeant peut être responsable personnellement de ses actes s'il commet une faute distincte de celle pouvant être mise à la charge de la société. Dès lors, peut-on considérer que le gérant d'une société qui a trompé son cocontractant sur l'existence d'une garantie financière engage sa responsabilité personnelle ?

Par arrêt du 31 mars 2015, la Cour de cassation, au visa de l'article L. 223-22 du code de commerce, a considéré que le gérant de la société débitrice peut engager sa responsabilité personnelle s'il est établi qu'il a trompé volontairement le fournisseur sur la solvabilité de la société qu'il dirigeait, afin de permettre à celle-ci de bénéficier de livraisons que, sans de telles manœuvres, elle n'aurait pu obtenir. Il s'agit d'une faute qui peut être séparable de ses fonctions sociales. Dès lors, la condamnation personnelle du dirigeant peut être envisagée.



**Société
d'Avocats
IMAVOCATS**

**23, rue Peiresc
83000 Toulon
04 94 18 98 98
www.inglese-marin**



L'Accélérateur By TVT Innovation pour booster les projets d'innovation

TVT Innovation accompagne depuis plus de 25 ans les entrepreneurs dans leurs projets innovants à tous les stades de développement. De l'idée jusqu'au marché. C'est l'un des acteurs incontournables de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire.

Avec l'Accélérateur by TVT, l'idée est de booster les startups à fort potentiel pour en faire des entreprises « Success Stories » en 4 à 6 mois. Il sera à prédominance numérique. On pourra aussi bien accueillir la startup qui développe des applications innovantes que celle développant des services ou

produits au service de l'industrie. Il est piloté et animé en collaboration avec les partenaires privés et financiers (Sponsors / Mentors / Equipe TVT) et s'appuie sur un réseau d'experts. L'appel à candidature pour la première promotion aura lieu en Juillet 2015 avec un lancement de la promotion à l'automne.

Deux sessions « croissances » par an pour 5 projets par session et une session annuelle « Early stage » sont prévues.

Plus d'infos : www.tvt.fr

QUOI DE NEUF CHEZ TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

■ easy.TPM, simplifiez-vous l'agglomération !

La communauté d'agglomération vient de lancer easy.TPM, un site mobile pour tous et gratuit, qui facilite les déplacements et la découverte des richesses du territoire. Cette technologie « sans contact » vous permet d'accéder directement à des contenus – textes, photos, audio et vidéo – en apposant votre smartphone sur les tags NFC* ou QR codes déployés sur les 12 communes, sous la forme d'une petite affiche : dans les abris bus du réseau Mistral, les pôles culturels et sportifs communaux, les panneaux d'entrée du sentier du littoral et des Salins d'Hyères ainsi que quelques points remarquables.

Trois univers s'ouvrent à vous :
Se déplacer / Découvrir / Sortir.

En fonction de votre localisation, easy.TPM vous indique « en live » ce qui se trouve à proximité : le temps d'attente du prochain bus, l'exposition à voir à quelques mètres de là, une balade au bord du littoral... L'utilisation est simple : activez la fonction NFC sur votre téléphone dans les « paramètres », puis apposez l'appareil sur la « cible NFC » ; la page s'ouvre instantanément. Pour les QR code, si votre appareil ne possède pas la technologie NFC, téléchargez une application lecteur de QR code.

**Mode d'emploi sur
www.tpm-agglo.fr/easytpm**

* Near Field Communication



Le réseau sans contact de Toulon Provence Méditerranée

DIRECT ET GRATUIT SUR VOTRE SMARTPHONE :
des services et infos pratiques sur les transports et les richesses du territoire.

Accédez à ces services en activant la fonction NFC de votre smartphone ou en téléchargeant une application lecteur de QR Code.
Retrouvez easy.TPM dans tous les abris bus du réseau Mistral, les équipements culturels et sportifs de TPM, le sentier de littoral...

■ Le territoire de plus en plus « désirable »

Le 3 juin dernier, 200 professionnels de l'immobilier et investisseurs de la Région se sont rassemblés à Toulon, lors des 9^{es} journées de l'immobilier, organisées par le Club Immobilier de Marseille, pour découvrir les grands projets de demain du territoire. Accompagnée de plusieurs élus et responsables de la ville et de la communauté d'agglomération, dont Geneviève Levy, Député du Var et 1^{er} adjoint au maire de Toulon, l'équipe d'architectes, promoteurs et investisseurs a fait une visite urbaine des grands projets en cours : la rénovation du centre-ancien de

Toulon (îlot Baudin, anciennes halles, place de l'Équerre et îlot Séward), la tour TPM (ancienne Caisse d'Épargne), Lumina dans le quartier de la Loubière (un projet de requalification urbaine d'un site industriel en bureaux, commerces de proximité et logements), Font Pré et son futur éco quartier, le quartier en devenir de Château Redon et celui d'Avenue 83 à La Valette-du-Var, et le Technopôle de la Mer à Ollioules avec le nouveau bâtiment de DCNS. Une visite placée sous le signe du renouveau urbain et économique de la ville.

■ Un territoire d'avenir

La nouvelle version de la brochure « Territoire d'Avenir » vient de paraître. Elle présente le territoire de TPM et les prismes de l'économie dans ses différentes composantes et richesses. Destinée au grand public, elle s'adresse notamment aux décideurs économiques, chefs d'entreprises, chercheurs, étudiants, ou toute personne qui souhaite en savoir plus sur les « 12 bonnes raisons de choisir TPM » (page 8). La version anglaise sera disponible en juillet.

Koala Kids : un concept de micro-crèche qui marche

Une agence de garde d'enfants à domicile, une première micro-crèche à Toulon puis une seconde qui a ouvert ses portes à Ollioules : Constance Illien Bouton mène son petit bonhomme de chemin dans l'univers des services aux familles.

En 2011, Constance Illien Bouton rejoint la franchise Kangourou Kids. Elle crée à Toulon son agence dédiée aux services aux parents en proposant des nounous pour la garde à domicile des petits. L'agence dont le siège est à Toulon emploie 3 personnes et 70 nounous à temps partiel.

En 2014, le franchiseur lance un concept de micro-crèches. Baptisées Koala Kids, les micro-crèches répondent à une tendance : les pouvoirs publics délèguent de plus en plus au secteur privé la création et la gestion de structures d'accueil pour la petite enfance. Evidemment, l'ouverture de tels lieux est soumis à l'agrément des services de la PMI* et de la CAF*. Après étude de marché, Constance Illien Bouton ouvre en avril 2014 la 1^{re} crèche Koala Kids de France à Toulon, quartier Saint Jean.

Puis une seconde : celle-ci ouvre ses portes en mars 2015 à Ollioules à proximité du Technopole Mer. Il y a pénurie de places en France et Ollioules n'échappe pas à la règle. « Notre projet a été bien accueilli tant par la mairie que par les familles ». Chaque mini-crèche peut accueillir 10 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans à la journée et fonctionne avec des horaires étendus de 7h30 à 18h30.

Déjà une liste d'attente

Installée sur un plateau de 120 m² en rez-de-chaussée, la crèche Koala Kids d'Ollioules présente l'avantage d'être située dans un cadre campagnard et de disposer d'un parking et d'un jardin de 40 m². Deux mois de travaux et 120 000€ d'investissements ont été nécessaires pour les aménagements. « Les 10 places ont été occupées

dès la fin du 1^{er} mois et nous avons désormais des familles sur liste d'attente.

Nous veillons à assurer la mixité sociale au sein de chaque établissement et à favoriser le développement moteur et psychique des petits dans un climat de sécurité physique et affective ». Les enfants sont entourés de quatre professionnelles de la petite enfance. Une infirmière assure une journée de présence par semaine pour veiller à la mise en place du projet pédagogique – obligatoire dans chaque établissement – et le faire évoluer.

Si la structure est privée, elle est ouverte à tous : les parents peuvent bénéficier de l'aide de la CAF (dans le cadre de la PAJE*) et de la déduction fiscale. Le prix de revient à la journée est identique à celui d'une structure publique.



KOALA KIDS
123 chemin de Piedardant
83190 Ollioules
Mail : ollioules@koalakids.fr
Tél. 06 99 30 03 30

- * PAJE : Prestation d'accueil du jeune enfant
- * PMI : Protection maternelle et infantile
- * CAF : Caisse d'allocations familiales.

Relooking Beauté Minceur : le bien-être et la beauté sur un plateau

L'inauguration de l'Institut Relooking Beauté Minceur a eu lieu le 27 octobre dernier. Implanté à Six-Fours, l'établissement déploie sur 120 m² plusieurs cabines au 1^{er} étage de l'espace Mirabeau.

La société Stellaxis Beauty a été créée en 2014 par Estelle Scherrer : « J'ai privilégié la proximité et l'accessibilité avec notamment la possibilité de se garer facilement », explique la jeune femme. « Je souhaitais impérativement m'implanter dans le secteur de la zone des Playes. Notre activité ne nécessite pas forcément d'être situé en rez-de-chaussée avec une forte visibilité ».

La dirigeante mise plutôt sur la qualité des équipements et prestations proposées pour convaincre et fidéliser sa clientèle. « Ce sont à la fois des hommes et des femmes, dans la vie active ou pas et nous comptons pas mal de sportifs pour lesquels nous avons des solutions particulièrement adaptées ».

Après un an d'études de marché et avoir réfléchi à plusieurs projets, Estelle Scherrer a opté pour la licence de marque Relooking qui existe depuis 30 ans. « La création

d'un tel centre me permet de conjuguer les expériences que j'ai acquises dans le domaine de l'esthétique, du commerce et de la gestion de centres de profit ». Elle a nécessité un investissement de 100 000€.

Entourée de deux esthéticiennes diplômées et formées aux techniques utilisées, Estelle Scherrer a souhaité faire appel à des technologies complémentaires à celles déjà prévues dans la licence.

C'est ainsi que le centre dispose d'une cabine infrarouge à spectre complet permettant de répondre à plusieurs objectifs : perte de poids, préparation à l'effort musculaire intense et récupération après l'effort, détoxification de l'organisme, amélioration de l'aspect de la peau, bien-être et détente..., chaque séance durant 30 minutes.

Les autres technologies utilisées chez Relooking Beauté Minceur apportent des solutions en matière d'amincissement, raffermissant,

dépilation radicale pour le visage et le corps.

Un suivi personnalisé

« Pour chaque nouveau client et en fonction de ses attentes, nous établissons un bilan et déterminons un parcours qui va évoluer au fil des séances et des résultats. Le protocole est assorti d'un budget prédéfini à l'avance et d'un contrat ».

Afin d'optimiser les chances de résultats, Estelle Scherrer s'est entourée de professionnels pouvant accompagner les clients si besoin : médecin nutritionniste, sophrologue, hypnothérapeute, ostéopathe et récemment diététicienne pour mettre en place des animations au sein du centre.

Après 9 mois d'activités, Stellaxis Beauty a trouvé son rythme de croisière : « nous sommes dans la bonne courbe par rapport aux objectifs, au-dessus du prévisionnel et en développement d'un mois sur

l'autre ». Pour faire connaître les solutions proposées au sein de son établissement, Estelle Scherrer joue la carte des réseaux : ADETO, BNI, Facebook, Internet, associations sportives...



RELOOKING BEAUTÉ MINCEUR
111 chemin des Négadoux
Espace Mirabeau - zone des Playes
83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 09 83 47 87 89
contact@relooking-six-fours.com
www.relooking-six-fours.com

VENTES

- **1500 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 320 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, 145 000 € HT, 06 95 21 63 06
- **2800 m²**, terrain COS de 0,50 soit 140 m² constructibles, viabilisé. PC déposé et accepté pour 504 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, en RDC, avenue de Berlin, Parc de Signes, 200 000 € HT, 06 95 21 63 06
- **3500 m²**, terrain plat et viabilisé, PC déposé et accepté pour 504 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, COS de 0,50 soit 1750 m² en RDC, avenue de Berlin, Parc de Signes, 230 000 € HT, 06 95 21 63 06
- **10 000 m²**, très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, COS de 0,50, PC validé pour 1000 m² agrandissable si besoin, coffret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, 305 000 € HT, 06 95 21 63 06
- **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m² sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m² au sol, Avenue de Berlin, Parc de Signes, 545 000 € HT, 06 95 21 63 06
- **320 m²**, Entrepôt neuf sur terrain de 1500 m², parking, accès PL, hauteur 7 m, très belle visibilité, Avenue de Berlin, Parc de Signes, 435 000 € HT, 06 95 21 63 06
- **865 m²**, Local d'activité neuf composé d'un RDC de 622 m² comprenant 481 m² d'entrepôts/ateliers et 141 m² de bureaux et d'un étage de 243 m² env. Le tout sur un terrain clos et privatif de 1700 m² env. Disponibilité immédiate. ZA La Millonne à Six-Fours, 1 205100 € HT/HD, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 Disponibilité à préciser.
- **196 m²** de bureaux climatisés divisibles au 1er étage dans immeuble de standing avec très bon ratio de parking, Toulon Ouest, 1 500€/m² HT HD hors frais d'agence. Contact Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00
- **150 m²**, divisibles au RDC d'environ 300 m² dans immeuble indépendant de 602 m² de bureaux neufs et climatisés avec parking, THE SQUARE, ensemble d'exception, 2200€ / m² Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00
- **140 m² / 1479 m²** de bureaux neufs divisibles, climatisés, au 1er étage et 2ème étage avec parking intérieur, possibilité de terrasse privative en sus, LA MILLONNE, disponibilité immédiate, 1680€/m²HT/HD Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00
- **233 m²** de bureaux climatisés, divisibles à partir de 105 m² au 2ème étage dans un

immeuble de standing avec très bon ratio de parking. OLLIOULES 1675 €/m² HT/HD Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

- **280 m²** Commerces, deux lots, chacun avec parking, visibilité route, LA MILLONNE, disponibilité immédiate, 2 100 €/m² HT/HD. Contact Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00
- **152 m²** de commerces .Vente droit au bail, ZAC des Playes, forte visibilité de ces locaux d'environ dans un petit centre commercial, DAB 14000€ HT HD hors frais d'agence, loyer 1750 €/ mois HT HC, Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

LOCATIONS

- **12 m²** bureau à louer à la demi-journée pour vos réunions ou RDV professionnels. Tarifs sur demande. BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **12 m² et 17 m²** environ, situés en R+1 (sans ascenseur) à louer ensemble ou séparément, climatisation réversible, sanitaires en commun, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portails électriques, espaces verts, restaurant et crèche sur place. Loyer 160€/m²/an HT HC. BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **300 m²** environ de bureaux situés en R+1 (sans ascenseur), composés d'un bureau fermé, 2 open-space, un local à archive, 1 kitchenette et un WC privatif, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, loyer 150€ /m²/an HT HC, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **5480 m²**, environ d'entrepôt dont 1 bureau vitré d'environ 40 m², sanitaire et 2 quais de déchargement, 6m de hauteur sous plafond. Possibilité de diviser les surfaces : un lot de 800 m² avec 1 quai, un lot de 2280 m² avec porte sectionnelle et un lot d'environ 2400 m² avec un quai, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, restaurant et crèche sur place, loyer 70€/m²/an HT HC, BUSINESS PARK Des Playes - 83500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **2330 m²** de terrain, C.O.S. à 1, avec un projet de construction d'un immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce, destiné soit à la location nue, soit à la location en l'état futur d'achèvement. L'immeuble sera aménagé de manière à répondre aux besoins spécifiques du locataire, Chemin de la Farlède, 83500 LA SEYNE, conditions financières: nous contacter - BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74.

- **80 m²**, de bureau, Bd de Lery, SIX FOURS LES PLAGES, 640 € HT/HC/mois, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

- **150 m²**, de bureau, Bd de Lery, SIX FOURS LES PLAGES, 1050 € HT/HC/mois, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

- **90 - 178 m²**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, Disponibilité immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, 160 à 170 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- **450 m²**, Bureaux en R+1, grand parking privatif, disponibilité immédiate 83140 Six-Fours 140,00 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- **116 m²**, bureaux en parfait état cloisonnés, climatisés, ascenseur, 4 parkings privés, Parc de l'Arboretum, Six-Fours, 150,00 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95

- **400 m²**, bureaux cloisonnés, grande visibilité, proches autoroute, parking, Chemin de la Capellane 83190 Ollioules. Location 180€ HT/hc/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 .

- **11 m²**, bureaux en parfait état, cloisonnés, climatisés, parking privatifs, Valparc 83500 La Seyne sur Mer. Location 19800€ HT/an, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 .

- **274 m²**, Local d'activité neuf composé d'un RDC de 274 m² avec sanitaires et d'un étage de 131 m² pouvant être aménagé en bureaux, disponibilité immédiate, ZI La Millonne, 83140 SIX FOURS, 36 000,00 € HT/an, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **185 m²**, Entrepôt de 185 m² au sol avec 2 accès PL de plain pied, ZA Le Baou, 83110 Sanary. Location 16800€HT/an DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **120 m²**, Entrepôt récent de 120 m² au sol avec un bureau et un bloc sanitaires, 2 accès PL de plain-pied, ZI Les Playes, 83500 LA SEYNE SUR MER, 14 400,00 € HT/an, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68

- **100 m²**, 2 entrepôts neufs, livraison juillet 2015, « Pôle logistique regroupant 4 modules de 100 ou 50 m² » hauteur 6m spécial pour racker sur 2 niveaux, déménageurs ou stockage, sur parcelle de 2500 m², avenue de Berlin, Parc de Signes, 950 € HT HC en RDC, 06 95 21 63 06

- **270 m²**, bureaux, entrepôts, showroom, disponibilité septembre à novembre 2015, bureaux plein sud aménagés de 100 m² + cuisine équipée, entrepôt de 10 m² R+1 : 70 m² pour entrepôt, salle de réunion ou bureaux, chauffage central au gaz, hauteur 6m pour racker sur 2 niveaux, sur

parcelle de 2000 m², grand parking, accès PL, espace clôturé, portail électrique, possibilité de réserver dès maintenant, allée de Dublin, Parc de Signes, 2000 € HT HC, 06 95 21 63 06

- **3500 m²**, terrain à louer, plat à clôturer avenue de Berlin, Parc de Signes, prix sur demande, 06 95 21 63 06

- **190 m²** Entrepôt sur parcelle clôturée avec portail, ancien chemin de Toulon, Sanary, 1500€ HT/mois Contact : 06 74 46 68 82 mail : 822prado@gmail.com

- **200 m²** Entrepôt/local d'activités, en bordure d'autoroute, Ollioules, 1700€ HT/mois Contact : 06 74 46 68 82 mail : 822prado@gmail.com

- **400 m²** Entrepôt/local d'activités, Avenue Jean Monnet (proche Privilège), Ollioules 32000€ HT/an Contact : 06 74 46 68 82 mail : 822prado@gmail.com

- **75 m²**, Bureau en ZFU au 1er étage du bâtiment Apothika, chemin de La farlède, 83500 La Seyne. Libre de suite, climatisé, sécurisé, excellent standing, parking, salon de réception collectif. 1100€ HT HC .Direct propriétaire, M. Borel 06 85 10 34 09

- **209 m²** de bureaux récents au RDC, climatisés avec 7 places de parking, bail 3/6/9 loyer 165 €/m² HT/HC, Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

- **71 m²/753 m²** de bureaux neufs et climatisés avec parking dans 2 immeubles de standing, THE SQUARE Ensemble d'exception. Loyer 175€/m² négociable selon surface requise HT/HC. Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

- **75 m²** au 1er étage et une place de parking sécurisé, ZONE FRANCHE .Disponibilité immédiate. Loyer 180 €/m² HT HC / Bail 3/6/9 Contact Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

- **160 m²** de bureaux neufs avec 4 places de parking sécurisés, disponibilité immédiate, La Millonne à Six-Fours, bail 3/6/9 loyer attractif 120 €/m² HT/HC Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

- **30 m²** lot neuf en ZONE FRANCHE, prestations de qualité, idéal médical ou paramédical. Disponibilité immédiate- Bail 3/6/9 Loyer 1200€/mois TTC. Possibilité de vente. Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00

- **100 m²** de bureaux et locaux de stockage, LA MILLONNE dans un immeuble de qualité. Disponibilité immédiate – Bail 3/6/9 loyer 110€ -160 € /m² HT HC selon le lot. Vente de l'immeuble possible. Contact : Arthur Loyd Méditerranée, Helen Shackleton 04 42 72 17 00